UNRELENTING.

I walked with my friend of an earlier time,
Whose guidance I strive to heed,
Who checks my spirits that lightly climb
In praise of some modern deed.
"There are no great men," he assures me oft,
"Like those that we knew of yore.
The senate and stage have completely doffed
The glories that once they wore.

"The pictures they paint," says my mentor grim,
"Are patches, devoid of art,
And the girls are no longer demure and trim
Like the girls who ensnared my heart,
And the tales we read and the songs we sing
Are reflections of other days,
The halos which genius, extinct, may fling
O'er posterity's books and lays."

So I thought to beguile him with other themes
And I spoke of the light that shone
Where the west, aflame with the sun's last beams,
Proclaimed that the day had flown.
Unsmiling, to watch the scene he stood.
Its radiance brought no joy.
"It's fair," said he, "but it's not as good
As they gave us when I was a boy."
—Washington Star.

She Spoke Latin.

Perhaps, after all, the comic papers have some foundation in fact for their continued slurs, under the guise of jokes, at Boston women on account of their "bluestocking" proclivities. I had never believed that examples were common where they made obtrusive use of their learning.

Recently in a Back Bay car there was an empty seat beside a young lady, evidently of that much discussed class, but who gave no outward appearance of it. To be sure, she had a slightly protruding forehead and wore gold bowed eyeglasses, but there was no azure blue halo visible, nor was she in any degree prim. A young gentleman, evidently a stranger in town, was about to take the empty seat, when the car gave a sudden start, causing him to crowd the lady.

Touching his hat, he politely begged her pardon. With a slight inclination of the head she replied:

"Fas omne est."

I have no doubt my face looked a little blank with astonishment, but the expression on that young man's countenance was a study. A sort of dazed look came into his eyes, as, drawing a long breath which was almost a gasp, he instinctively again touched his hat and murmured, "Thank you;" but he was manifestly in terror during the balance of his ride.

That young man "won't do a thing" but tell stories of Boston women when he reaches home.—Boston Post.

English Naval Troubles.

Those unduly pessimistic souls who have been overimpressed by the series of accidents which have occurred in Uncle Sam's navy should read the Hampshire Telegraph, an English newspaper which makes a specialty of naval notes and news. On one page of a single recent issue the following startling and self explanatory headlines occur: "On a Dangerous Course. Grounding of the Galatea. Navigator's Serious Mistake." "Shocking Accident on H. M. S. Howe. Three Men Frightfully Injured." "Accident on Board H. M. S. Blake. Seaman Fatally Crushed. Two Artificers and a Stoker Scalded." Another headline has in it a certain amount of humor. It reads, "Shocking Occurrence on the Sans Pareil." The shocking occurrence was the death of a gunner who tried to put seven pints of rum under his skin, and succeeded, but did not live to enjoy the proceeding.—Philadelphia Press.

Arms and Legs.

According to the result of many measurements made at the Anthropological laboratory in London, the right arm in human beings is in a majority of cases longer than the left arm, while, on the contrary, the left leg is longer than the right leg. Sometimes, however, the relative proportions are exactly reversed, but very seldom does perfect equality exist between the two sides. The tendency of the right arm to exceed the left arm in strength is somewhat greater in men than in women, while equality of strength in the two arms occurs almost twice as frequently with women as with men.

Science knew nothing of the roc until certain Malagasy natives came to Mauritius to buy rum, bringing with them huge egg shells to serve as receptacles. Marco Polo saw some huge "quills" represented to have been plucked from the roc. They were 20 to 30 feet long.

A submarine mountain range has been discovered in the southern part of Davis strait by the Danish steamer Ingolf, which has been carrying on deep sea explorations on the Iceland and Greenland coasts.

A London thief holds the record for meanness. He stole the purse of a doctor who was trying to aid a man that had been run over by a heavy cart and lay dying in the street.

In the mountain regions of Germany there are more than 100 cheap inns for the special benefit of students who are on their vacation tramp.

The total value of gold in the world at the present time is about $3,000,000,000.

THE SWAT VALLEY.

A Glance at Its Cruel Type of Native Inhabitants.

It cannot be said that the Swati variety of Pathan is a very attractive person, writes H. W. Lawson, in the London Telegraph. Among Pathans the Swatis look somewhat puny and in face not less ill favored. The type is intensely Semitic, and the race here fanatically Mohammedan. It would be unfair to judge of what standard of civilization they may be capable just now, for our system of order has not yet taken root, and murder and theft are still things of everyday life.

Two mornings before my arrival a sepoy, ill of confluent smallpox, was stabbed to death in an isolated tent, and it is to be devoutly hoped that the public prophecy of the political officer of its visitation on the murderer or murderess may be fulfilled. Only a short time since his sais went down to the polo ground in the upper valley with a pony. On the way he was killed by a Dirghar Swati, who evidently wanted to get hold of the animal, but after mounting it took the wrong road and galloped into a party of Sikhs returning from drill. One of them promptly hit the pony over the nose and the scoundrel fell into their arms. By 10 o'clock the same morning he had paid the penalty of his crime. This sort of outrage is common enough, and Swati opinion, such as it is, does not condemn the murder of a Kaffir, white or black, Sikh or English, but to kill a sahib is too dangerous to the tribal pocket and the tribal existence to be lightly attempted.

Before long the district will settle down to a more peaceful state. From an archæological and religious standpoint, this part of the country is full of a peculiar interest, for these Swat valleys were the very seat and center of early Buddhism. No mound is ever disturbed without great quantities of Buddhist relics and objects of worship being discovered. First of all, there are the statues of Asoka himself, then groups collected around him after the manner of the mediæval pictures of the adoration, and, lastly, friezes of a classical kind. The taste and style are somewhat varied, the later ones betraying the usual evidence of Hindoo influence in the grotesqueness of their art. Most of the earlier kind are full of Greek types, and were undoubtedly the result of the conquest of Alexander the Great. At Chukdurra, ten miles beyond the Malakund, there is a bridge over the Swat river at a place where tradition says a certain portion of Alexander's army crossed, coming into India the same way our force went up to Chitral. In the museums some of these Buddhist memorials have been pieced together, and in that way show how high was the artistic power of the artists of early days. Such is the fanaticism of the Swati population even now that they hardly ever bring in a Buddha without first initiating him by chopping off the classic nose. Very properly the finds thus spoiled earn no rewards. It is just this fanaticism that requires keeping in check. The brigade at Malakund and at the various posts and forts is kept at full strength and not without need. Even so, it strikes the most casual critic that it is too near the base and too concentrated to keep the Chitral road as open as it ought to be. A half way house will soon have to be found and furnished.

The "English Golfer."

It can hardly be wondered that the term "English golfer" became one of reproach upon the northern courses. The pilgrims from the south were, in fact, a terrible nuisance. They had no respect for the sacred traditions of the game; they appeared on the classic heath of St. Andrews adorned in flaring "blazers," which filled the mind of the orthodox Scot with loathing; they never played a match, but toiled round the links with pencil and card, intent on deceiving themselves into the belief that they were daily lowering their record. A famous old caddie at North Berwick expressed the general feeling of his outspoken class when he pointed to one of these misguided individuals busily engaged with his card on one of the putting greens, utterly oblivious to the fact that he was delaying the field, while he worked in the higher branches of arithmetic and remarked, in a loud tone of contempt to one of his party: "D'ye see yon man? D'ye ken the best club in his set—it's his pencil."—H. J. Whigham in Scribner's.

Domesticating the Wasp.

At a recent meeting of the British association Sir John Lubbock is reported to have exhibited a wasp which he had tamed during the three months of its semicaptivity. The little creature seemed attached to its owner, never stinging the hand that fed it with sugar, but allowing itself to be petted and gently stroked. Trips into the outer air are allowed to the domesticated wasp, but it always returns to the bottle in which it resides. Truly this was a curious pet.

BRICKS AND MORTAR.

Quick Work With Modern Hoisting Machines—How the Work Is Done.

For some years now hod hoisting has been a business by itself. The hod carrier still carries mortar and bricks up a ladder as far as the first story, but after that, as a general thing, a hoisting machine is put in, carrying hods held in a rack, or, oftener, wheelbarrows filled with material. The work has been reduced to a science, and some of the elevators run so fast that they would take the mortar's breath away if it had any.

Here was a modern hoisting plant at work in a big building under construction that had a large open space for light and air in the center. A hoisting engine, equipped to run two elevators, was placed on the ground at the bottom of this open space. On one side of the space there was an elevator with a platform that would hold two wheelbarrows. On a side at right angles with the first was an elevator with two small platforms, each holding a single barrow, and so rigged that when one went up the other came down, the platform coming down with an empty barrow making a counterweight for the platform with the full barrow going up, so that less power was needed to hoist the full one. From the engine a wire rope ran to each of the two elevators, one at the front, the other at the side. The two barrow elevator ran from the first floor of the building, the compensating elevator from the cellar.

On all such elevator platforms a strip is fastened along the edge on the side opposite that where the barrows are rolled on. This is so the wheelbarrows shall not roll off, for the elevators are simply open platforms, and with the wheel against this strip the handles are within the edge on the other side, and so will clear everything as the elevator rises. In this case two men on the first floor rolled two wheelbarrows loaded, one with brick, the other with mortar, on to the two barrow elevator, where they stood side by side. One of the men pulled a wire, which rang a bell by the engine. The engineer started the engine, and up went the elevator to the floor where the material was required. Men there rolled off the barrows and rolled on to the elevator empty ones. The elevator was lowered, and as it was going down the men above wheeled the loaded barrows to wherever the material was required, emptied them and came back to meet the elevator, up with full barrows again, for while they had been going and coming the elevator had been lowered to the first floor, the men there had rolled off the empty barrows and rolled on full ones, which they had filled while the elevator was going up and coming down, and so they kept going all day long, men below walking away from the elevator with empty barrows and wheeling back full ones, and at the same time men, stories up, wheeling away loaded barrows and bringing back empty ones.

The two barrow elevator here is one of moderate speed. The single barrow compensator is a quick one. A man rolls on a barrow in the cellar, pulls a bell, the engine puffs, and away goes the little elevator like a streak, up out of sight, while down into view comes the other elevator with the empty barrow upon it. While the man above is rolling off the loaded barrow the man below is rolling off the empty; while the man above is rolling on an empty the man below is rolling on a loaded barrow, and so they keep the little elevator hot.—New York Sun.

His First Engagement.

De Starr—It was my first engagement. The roar from the front was horribly new to me. Our assailants, who outnumbered us 20 to 1, were yelling like fiends, and their supply of ammunition seemed unlimited. Shells were busting all round me. I was struck several times. My company, which had stood by me gallantly till now, turned and fled. It was more than flesh and blood could endure. The—

Colonel Bludsoe (deeply interested)—What battle did you say it was?

De Starr (scornfully)—Who said anything about a battle? I was describing my first appearance as Hamlet.—Pearson's Weekly.

Reason For It.

He had just heard that the young man was in trouble.

"I don't understand it," he said. "The last time I saw him he looked very prosperous and said he was just coining money."

"He was," was the reply. "It was for that the authorities locked him up."—Chicago Post.

Smiles Approval.

"What do they mean when they call a man broad minded?"

"They mean that he is too polite to say what he thinks about the opinions of others."—Chicago Journal.

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

UN EMPLACEMENT DE CHOIX POUR AFFAIRES

La vieille pharmacie bien établie coin des rues Dryades et 2me en face du marché.

Succession de Mme Eliza Rudolp née Eliza Badon, No. 53,282.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICH & CO., Geo G. Friedrich, Encanteur—MARDI, le 6 juillet 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de de ladite Cour de District, Division "D", pour la paroisse d'Orléans, signé le 1er juin 1897 et rendu dans l'affaire de la succession ci dessus.

La très désirable résidence et magasin à l'encoignure N. O des rues Dryades et Seconde, ayant 11 chambres, incluant le magasin, hangars, cuve, cour dans le fond, une allée de côté, plus amplement décrite comme suite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Seconde, Dryades, Première et St-Denis, désigné par le No Un sur un plan de voyer fait par Louis H. Pilié, voyer civil le 28 août 1880 et annexé à un acte passé pardevant Jas. Fahey, ancien notaire en cette ville, le 1er septembre 1880, conformément au dit plan le lot mesure, au pied américain, 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 110 pieds et 6 pouces, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond dudit lot de 5 pieds de largeur et ouvrant sur la rue Seconde en usage avec ledit lot et le lot No 2, immédiatement opposé du marché 2me, convenable pour n'importe quelle autre ligne d'affaires et comme plus vieille pharmacie dans le district du haut.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un et deux ans, au gré de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garanties, l'acquéreur assumera les taxes de 1897 et de faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente

Acte de vente pardevant A. G. Lapice, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5juin—5 6 13 20 27—juil 4 6

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE:

Une Résidence Désirable à Deux Etages.

RUE CONSTANCE, PRES ERATO

SUCCESSION DE GEO. MYERS OU MYER.

No 42,371.—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—bureau No 832 et 834 rue Commune. MARDI, 29 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Geo H Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mai 1897, et rendu dans la succession et dessus—

La résidence en bois éligible à deux étages, rue Constance, entre Erato et Gaiennie, ayant double galeries de face, vestibules avec escaliers en haut et en bas et ayant 10 chambres, cuve, hangar, jolie cour briquetée sur le côté, assez grande pour le passage d'une voiture. Le terrain est plus amplement décrit, comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasins, Gaiennie et Erato désigné par le No 3 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer daté le 25 mai 1844, déposé en l'étude de David L. McCay, Esq., ancien notaire, pour référence; le dit lot mesurant, en mesure anglaise, 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et a une allée commune dans le fond avec servitude à ceci et à d'autres propriétés.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes de 1897 et faisant un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur

25 mai—25 30—juin 6 13 20 27 à date

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 53,756, —Division B.—Joseph Beiger versus ses Créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Joseph Beiger, soit et est par la même acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, notaire public, en cette ville, MERCREDI, le 30me jour de juin 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues

Nouvelle Orléans, 10 juin 1897.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

E. C. KELLY, Avocat, 127 rue Carondelet, (Fenner Building). 11juin—

Succession d'Adam Wendel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 53,035—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George Wendel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN Greffier.

JAMES B. ROSSER Jr, Avocat.

12 juin—12 16 21

Etat ex rel P. St-Amand vs la Banque de Commerce.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,817—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le 2e compte présenté par E. H. Reynes et R. G. Bush, liquidateurs de la Banque de Commerce, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

CHAS. J. THEARD, avocat.

12 juin—12 16 21

Geo. C. Oliver versus ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 49,003—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par A. Borman, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

AMBROSE SMITH, Avocats.

11 juin—11 15 20

Succession de Catherine Dooley, épouse de A. B. Sanders.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,516—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les 10 jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par P. J. McMahon, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

18 juin—18 23 27

VENTES A L'ENCAN

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN & LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Popriétété de valeur dans le deuxième District.

Succession de John Paul Vogel.

No 53,147—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

Mercredi le 30 Juin 1897.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN et LESSEPS, A. A Lesseps, Encanteur, bureau No. 405 rue Carondelet. En vertu de et conformément à un ordre amendé de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 27 mai 1897 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique MERCREDI le 30 juin 1897 à midi, à la Bourse de la Nouvelle Orléans, des propriétés foncières No. 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St. Charles, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Robertson et l'avenue Claiborne, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue St-Louis, sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant désigné comme lot No 2.

Les améliorations là-dessus consistent du cottage seul et substantiel contenant trois chambres et dépendances, et portant le numéro municipal — rue St Louis.

Termes et conditions:—Une moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un an avec billets portant 8 0/0 par an d'intérêts, de la date de la vente, avec lien de vendeur et privilège et toutes les autres clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumant les taxes de l'année courante en plus et au-dessus le prix de l'adjudication et feront un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant E. P. Cousin, notaire.

31 mai—31—juin 2 6 13 20 28 29 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Joseph Hanseman vs Joseph Rattly.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 7,772—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. F. P. Hennessey, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après désigné, SAMEDI 19 juin 1897, à 11 heures A. M., à l'établissement de pompes funèbres de F. C. Wegner, 312 rue Bouny, cinquième district de cette ville, un corbillard, saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée, conformément à un inventaire en mon bureau.

N. C. HUMPHREY.

Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

9 juin—9 13 19

UN BANQUET POPULAIRE —DE— MILLE COUVERTS

Sera donné en l'honneur de M. le Consul de France, récemment nommé Chevalier de la Légion d'honneur,

Le mercredi, 14 juillet 1897

AUX FAIR GROUNDS,

Sous les auspices de la

Société Française du 14 Juillet.

Prix de la Carte, $1.50 y compris l'entrée à la fête.

Les dames et les enfants sont admis.

On peut se procurer des cartes du banquet, chez M. Rivoire, président de la Société, 841 rue Royale et M. Puyau, secrétaire, 1028 rue St-Pierre. 6 juin—t l dm

PAR CURTIS & WALMSLEY CO, L'T'D.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'Affaire de la McArdle & Sinclair Mfg Co., Ltd.

En Liquidation.

Grands Terrains de Valeur pour Manufacture

Dans le Sixième District.

PAR CURTIS & WALMSLEY CO, Lt'd—W. P. Curtis, encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet.—JEUDI, 24 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 21 mai 1897, dans l'affaire de la McArdle & Sinclair Mfg Co., Ltd, en liquidation, No 52,087 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, incluant les propriétés mobilières et immobilières par destination, à savoir:

Tout et particulièrement ces douze lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Howard (anciennement St George), Liberté (anciennement Green) et Delachaise, désignés comme lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept de l'ilet numéro cinq cent cinquante-six (556), sur un plan ou certificat de voyer fait par George H. Grandjean, député voyer civil, en date du 1er août 1892 et annexé pour référence à un acte passé pardevant M. J. Ward, notaire, le 2 août 1892.

Les lots numéros six à dix inclusivement se touchent et mesurent chacun trente (30) pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de cent vingt-huit (128) pieds, entre lignes parallèles, ledit lot numéro Dix forme l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Howard, anciennement St-George et les lots numéros Onze à Seize inclusivement se touchent ainsi que ceux numérotés Onze à Douze mesurent chacun trente-trois (33) pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de cent cinquante (150) pieds, entre lignes parallèles, et les lots numéros Treize à Seize inclusivement mesurent chacun trente deux (32) pieds de face à la dite rue Howard (anciennement St. George) sur une profondeur de cent vingt (120) pieds; le dit lot numéro seize forme l'encoignure des dites rues Howard, anciennement St. George et Delachaise; et le lot numéro dix-sept mesure trente (30) pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de cent vingt huit (128) pieds entre lignes parallèles sur la ligne la plus rapprochée de la rue Howard, anciennement St. George, et touchant dans le fond plusieurs lots numérotés treize à seize inclusivement sur le un dit plan, ensemble avec les machines, chaudières, tours, rabots, moulin, outils, tous ce qui a rapport, matériaux, patrons en main et dessins de fonderies, marchandises finies et en cours de terminaisons avec meubles et installations de bureau sur la propriété, conformément à un inventaire déposé en nos bureaux.

Termes et Conditions—Pour être vendu en bloc pour un tiers comptant, le reste garanti par hypothèque avec les clauses usuelles à un et deux ans de crédit avec billets portant intérêt à raison de sept (7) pour cent par an. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent du montant de son adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire. Voir l'inventaire à nos bureaux et le plan à la Bourse.

23mai—23 30—juin 6 13 20 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage Placement de choix

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts

Propriétés de valeur et rémunératrice à deux corps de logis

—SUR—

Les rues Dauphine et Remparts.

Dans l'affaire de Joseph Bauer et al vs Mary Bauer et al.

No 52,660—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 29 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Numéro 629 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé le 12 mai 1897 et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 25 mai 1897, dans l'affaire de Joseph Bauer et al vs Mary Bauer et al. pour effectuer un partage entre les héritiers, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Toulouse, St Pierre et Bourbon et mesurant au pied français à peu près 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur d'à peu près 60 pieds.

Les améliorations sont désignées par les Nos municipaux 612 et 614 rue Dauphine, consistent en une maison en briques à deux corps de logis à un étage, bien en divisé, cour pavée, 2 cuves, water works; une propriété rapportant un bon loyer, à proximité du centre des affaires et à proximité de toutes les commodités.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui y appartiennent, situé dans le 3me district de cette ville, désigné comme lot No 2, sur un plan fait par L. Surgi, voyer, en date du 10 avril 1847 et mesuront 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Amour, maintenant Remparts sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et trois lignes entre lignes parallèles, au pied anglais, borné par les rues Histoire, mai tenant Kerlerec et Craps, maintenant Bourgogne; les améliorations consistent en un cottage en bois à deux corps de logis, à un étage, avec une allée de chaque côté, connu par les numéros municipaux 1428 et 1430, rue Remparts. Une bonne propriété, cars électriques, en face de la loge de l'Etoile Polaire.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec tout s les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, les droits, voies, dépendances etc., situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Hôpital, Ursulines et Bourbon, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations sont connues pour les Nos. 1130 et 1132 rue Dauphine consistant en une grande et confortable résidence en briques à deux corps de logis, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, subdivisée en grands appartements cour pavés, water works et autres commodités, joli voisinage, en face de la sal e Portugaise.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Ursulines, Hôpital et Bourbon, désigné par la lettre "F" sur un certificat de voyer, fait par J. A. D'Hémécourt, en date du 22 mars 1861, et mesurant au pied anglais 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et trois lignes entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 1126 et 1128 rue Dauphine, consistant en un joli et confortable cottage en briques, à deux corps de logis, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, cour pavée, allée, commandant une bonne location, rapportant $ 4 par mois.

5° Un certain lot de terre ensemble avec tout s les bâtisses, etc. qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé dans le 2me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, St-Philippe et Ursulines e mesurant conformément au plan fait par L. Surgi, voyer de ville, en date du 17 janvier 1859, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, façade en briques, avec une grande entrée pour wagons avec une addition, une bâtisse en briques à deux étages sur les lieux, écurie, etc., connue par les Nos 1026 et 1028 rue Dauphine. Cette propriété bien administrée donnerait un bon rapport. Bonne localité pour un emplacement de bois et charbon, et toutes les facilités désirables.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé dans le 2me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, St Philippe et Ursulines, et mesurant au pied Américain 31 pieds 11 pouces et 4 lignes plus ou moins de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 3 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos. 1022 et 1024 rue Dauphine consistant en un cottage résidence double, confortablement subdivisée, invariablement occupée par un bon locataire.

La rue Dauphine, une des meilleures rues du 2me district, pavée en pierres carrées, et cette propriété est située dans la section de choix et à proximité de toutes les commodités.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un, ou un et deux ans, pour des billets portant 8 pour cent d'intérêt jusqu'au paiement final, garanti par privilèges de vendeur et privilèges et hypothèques spéciales sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur ou les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur la dite propriété à leurs propres valeurs jusqu'au paiement final des dits billets, à transférer la police au porteur ou porteurs des dits billets et à payer 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets en ou partie. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1897 en sus du prix de leur adjudication et rembourseront les primes d'assurances pour le temps non expiré. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs

29 mai—29 30—juin 6 13 20 29

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence cottage attractive avec autres bâtisses dans le fond, Nos. 2316 rue St-Pierre près Miro.

Succession de Célina Barq.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau, No. 727 rue Commune. Le MARDI, 29 juin 1897, à midi il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 26 mai 1897, de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans et pour le compte de la Succession de Célina Barq No. 41,057 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet Walk Miro, Tonti et St-Pierre, désigné comme lot "A", sur un plan fait par D. E. Seghers, mesurant 22 pieds 2 pouces de face à la rue St-Pierre, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par le numéro municipal 2316 rue St-Pierre, consistant en une jolie résidence cottage extrêmement confortable, avec une autre bâtisse en bois à deux étages dans le fond, une bonne cour, cuve etc., près de toutes les commodités, ligne électrique en face.

Conditions Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, garantis par hypothèque etc., portant 8 pour cent par an d'intérêt, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat pour 1897. Acte de vente pardevant Jno. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat pour lier la vente.

29 mai—29 30—juin 6 13 20 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Second District.

Charles Mendelson vs New Orleans Construction Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,915—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No Deux dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Villeré, Dumaine et Robertson, d'après un plan dressé par William De Young, architecte, le 17 mars 1862 et déposé comme référence dans le bureau de Alphonse Barnett, notaire en cette ville. Ledit ilet de terre mesurant (mesure anglaise) trente-et un pieds sept pouces et 2/8 de pouce de face à ladite rue Ste-Anne sur quatre-vingts pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

21 mai—21 28—juin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le quatrième district.

Joseph Schneider vs Mme E. C. McGraw.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 53,642—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1897, à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent désignée par le numéro cinq, de l'ilet B, compris entre les rues Sixième, St-Thomas, Washington et Livaudais; dans le quatrième district de cette ville. Ladite portion de terre mesure trente et un pieds un pouce et 3 lignes de face à la rue Sixième sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, conformément à un plan par Paul C. Boudousquié, le 17 juillet 1868, et ladite portion de terre est composée de quinze pieds six pouces et quatre lignes du lot désigné par le No 23, et quinze pieds six pouces et sept lignes du lot désigné par le No 22 sur un plan dressé par Chas Crampon le 25 avril 1866 et déposé en l'ét de de Joseph Cuvillier, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juin—18 25—juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée du Premier District, connue par les Numéros Municipaux 1727 et 1729 rue Religieuse.

Mme Veuve Julia Cox vs John Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,303—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé, étant et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Céleste, St-James anciennement Jacob et St-Thomas et Chemin Félicité, mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Religieuse, entre les rues Céleste et St-James (anciennement Jacob), sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine d'après un plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer, en date du 10 septembre 1832 et annexé à un acte passé pardevant W. Y. Lewis, anciennement notaire, le 20 juin 1869.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

21 mai—21 23 24 28—juin 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District, rue St-Joseph, entre Tchoupitoulas et Levée, (la rue à l'arrière étant la rue Arabella.)

O. A. Schneidau vs Mlle Louise Peltz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,011—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 11 de Hurtsville borné par les rues Joseph, Tchoupitoulas, Arabella et Jersey, désignés comme lots Nos seize, dix-sept et dix-huit se touchant et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Joseph sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 juin—18 25—juil 2 9 16 22

Succession de Veuve G. Stricker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52,658—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Schulman administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

ROBERT LEGIER, Avocat

15 juin—15 19 24

John A. Hubbard & Cie versus leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,634—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry C. Prevost, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

15 Juin—15 19 24

Société Française du 14 Juillet AVIS.

La Société Française du 14 Juillet porte à la connaissance du public que la vente des privilèges des bars, restaurants, jeux, etc., aura lieu aux Fair Grounds, le dimanche, 20 courant, à onze heures A. M., par le ministère de M. C Derbès, encanteur.

Par ordre du comité général.

Le Président.

13 juin—13 17 20 J. E. RIVOIRE.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00;